



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DE LA COMMUNE DE : VILLEMAURY

SEANCE DU : 27 mai 2021

A : 20h00 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jérôme LECLERC, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
19	19	19

DATE DE LA CONVOCATION
19 05 2021
DCM 2021-05-27 n°26

**PRESENTS :** Mr Jérôme LECLERC, Mr Michel PERRAULT, Mme Béatrice COURE, Mr Bertrand CHENEAU, Mme Véronique GAUTRON, Mr Christian RENARD, Mr Claude BROCHIER, Mme Monique ETIENNE, Mme Catherine ROUSSEAU, Mme Martine NORMAND-PELCHAT, Mr Etienne CHAMPDAVOINE, Mr Claude PREVAULT, Mme Sonia JORRY, Mr Thibaud LANGLOIS, Mr Florian SAUTREAU, Mme Séverine MATHIEN, Mme Mathilde BELLEPAUME

**ABSENT(E)S REPRESENTE(E)S :**

Mr Cyril DURUPT (pouvoir donné à Mr Jérôme LECLERC)  
Mme Julie GERNEZ (pouvoir donné à Mr Michel PERRAULT)

**Secrétaire de séance :** Mme Séverine MATHIEN

**OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE RELATIVE AU PROJET DE REGULARISATION DES INSTALLATIONS CLASSEES LIEES A LA GESTION DE FIN DE VIE DES AERONEFS HORS D'USAGE ET DES DECHETS ASSOCIES SUR LE SITE DE L'EAR 279**

VU le dossier de demande d'autorisation environnementale présenté par le Commandant de la Base aérienne 123 « Commandant Charles Paoli » d'Orléans Bricy relative au projet de régularisation des installations classées liées à la gestion de fin de vie d'aéronefs hors d'usage et des déchets associés sur le site de l'EAR 279 (Elément Air Rattaché), sur les communes de Châteaudun, Jallans et Villemaury,

VU l'arrêté préfectoral, en date du 22 mars 2021, prescrivant une enquête publique unique, du lundi 12 avril 2021 à 09h00 au mardi 18 mai 2021 à 17h30, relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par le Commandant de la Base aérienne 123 « Commandant Charles Paoli » d'Orléans Bricy relative au projet de régularisation des installations classées liées à la gestion de fin de vie d'aéronefs hors d'usage et des déchets associés sur le site de l'EAR 279 (Elément Air Rattaché), sur les communes de Châteaudun, Jallans et Villemaury,

VU l'avis portant à la connaissance du public l'ouverture de l'enquête du 26 mars 2021 au 18 mai 2021 inclus, par affichage en Mairie et sur l'application Panneau pocket,

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu d'émettre un avis sur la demande d'autorisation environnementale suivant la clôture de l'enquête publique.

Après en avoir débattu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable au sujet de :

la demande d'autorisation environnementale présentée par le Commandant de la Base aérienne 123

concernant le projet de régularisation des installations classées liées à la gestion de fin de vie d'aéronefs hors d'usage et des déchets associés sur le site de l'EAR 279 (Elément Air Rattaché), sur les communes de Châteaudun, Jallans et Villemaury.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200064723-20210527-2021052726-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 04/06/2021

Publication : 04/06/2021

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
Jérôme LECLERC

